REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article N°L 2121-10 et 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

****

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira le

LUNDI 2 Juin 2025

à 19 H 00

Hôtel de ville, Salle du Conseil – 45, rue de la Mer à Luc-sur-Mer

En séance publique

ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du procès-verbal du 28 avril 2025

2/ Compte-rendu de l'activité des conseillers communautaires (art. L 5211-39 al. 2 du CGCT)

2-01 Conseil communautaire du jeudi 15 mai 2025 à 18H30 à Luc-sur-Mer

3/ Rapport des Décisions du Maire (article L2122-23 du CGCT)

4/ Présentation du projet Maison de la Baleine mené conjointement avec la Communauté de Communes Cœur de Nacre au stade APS

5/ Urbanisme et aménagement

5-01 Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Communes Cœur de Nacre Cœur de Nacre pour les travaux d'agrandissement et d'aménagement de la Maison de la Baleine

5-02 Approbation du Schéma Directeur des Mobilités

5-03 Convention d'occupation temporaire du domaine public dans le cadre de l'aménagement des jardins partagés

6/ Administration générale

6-01 Transfert de compétences eau et assainissement collectif à la Communauté de Communes Cœur de Nacre à compter du 1er janvier 2026 : approbation de la modification statutaire

7/ Finances

7-01 Régie Animation – Autorisation de reconstitution d'avance pour une dépense non prévue dans l'acte de création de la régie

7-02 Convention de répartition des frais entre les communes pour l'accueil de la gendarmerie d'été 2025

8/ Animation

8-01 Tribute Fest – Partenariats & Mécénats

9/ Informations diverses

Publié le ***28 mai 2025***

MAIRIE DE LUC-SUR-MER (CALVADOS)

Le Maire
Philippe CHANU